



carbone 4

Transition climatique et bâtiment durable

Congrès national du bâtiment durable

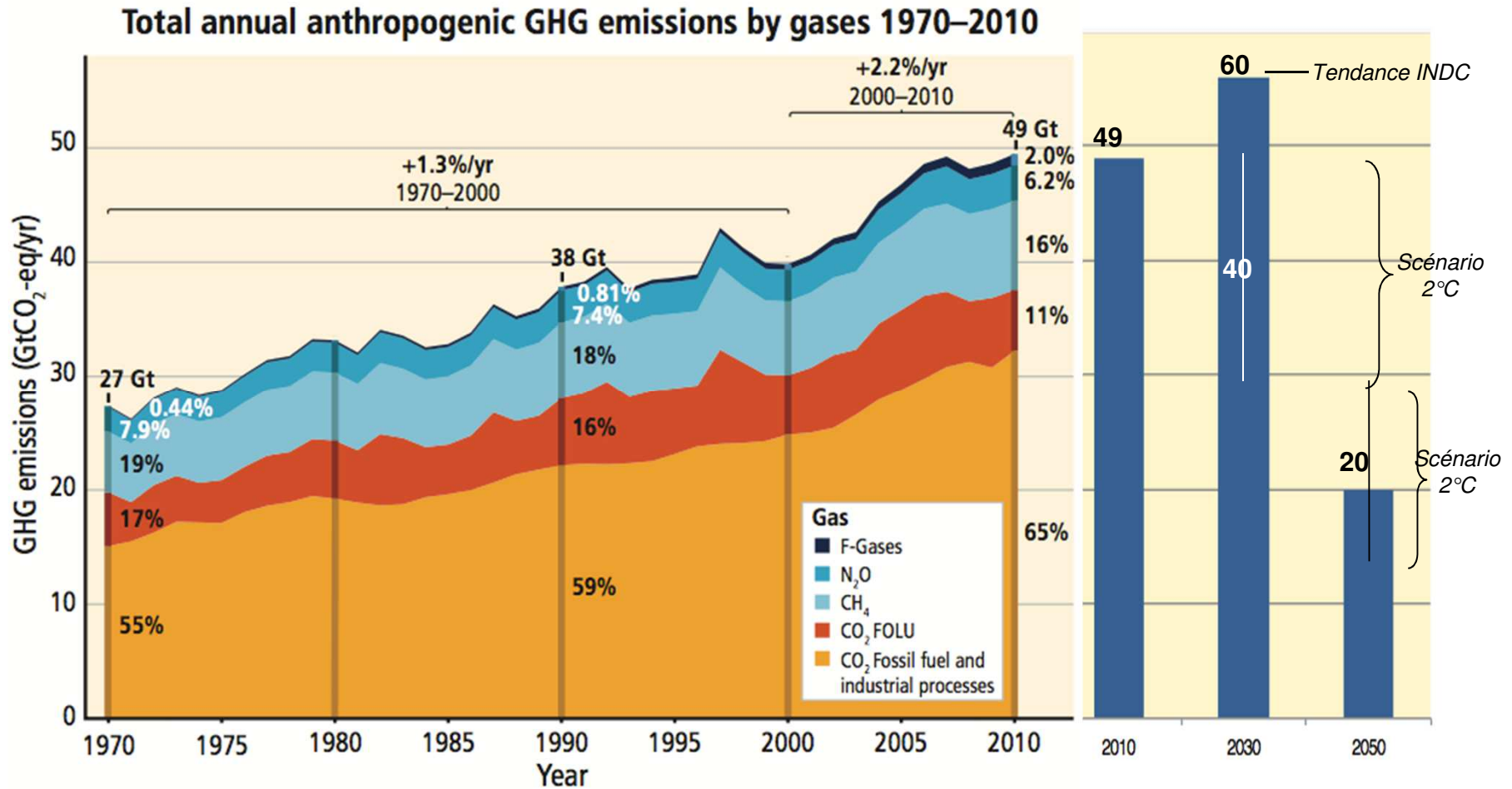
3 octobre 2017

Alain Grandjean
alain.grandjean@carbone4.com

Les dérèglements climatiques nous rappellent qu'il faut se bouger...et qu'il va falloir s'adapter et adapter nos bâtiments et logements



**L'accord de Paris fixe le bon objectif mais nous n'y sommes pas : il faut accélérer la décarbonation de nos économies
Plus que trois ans pour inverser la courbe des émissions mondiales**



Sources : IPCC, 2014: *Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*

La croissance du prix du carbone : une nécessité... à prendre au sérieux

- Pour la commission **Stern-Stiglitz (juin 2017)** :
«The explicit carbon-price level consistent with the Paris temperature target is at least US\$40–80/tCO₂ by 2020 and US\$50–100/tCO₂ by 2030. »
- En France, la croissance de la taxe carbone qui devrait être adoptée d'ici la fin de l'année est sur la bonne trajectoire : 44,60 euros la tonne de CO₂ en 2018, puis croissance de 10 euros par an pour atteindre 86 €/tCO₂ en 2022. Pour l'instant, la cible est de 100 €/tCO₂ en 2030.
- Reste à traiter le cas de l'électricité par un prix-plancher à 20-30 euros la tonne de CO₂ ; une discussion difficile avec nos voisins européens

Actualités : Annonces principales du Plan Climat liées au bâtiment

Présenté le 6 juillet 2017 par Nicolas Hulot, le Plan Climat compile plusieurs annonces faites précédemment, ou encore des promesses de campagne :

- Ambition de **neutralité carbone en 2050**
- Bâtiments : **fin des passoires thermiques d'ici 10 ans**
→ **700 000 rénovations par an**, si elles sont ciblées sur les passoires thermiques, financé par un plan d'investissement à hauteur de 4 milliards d'euros

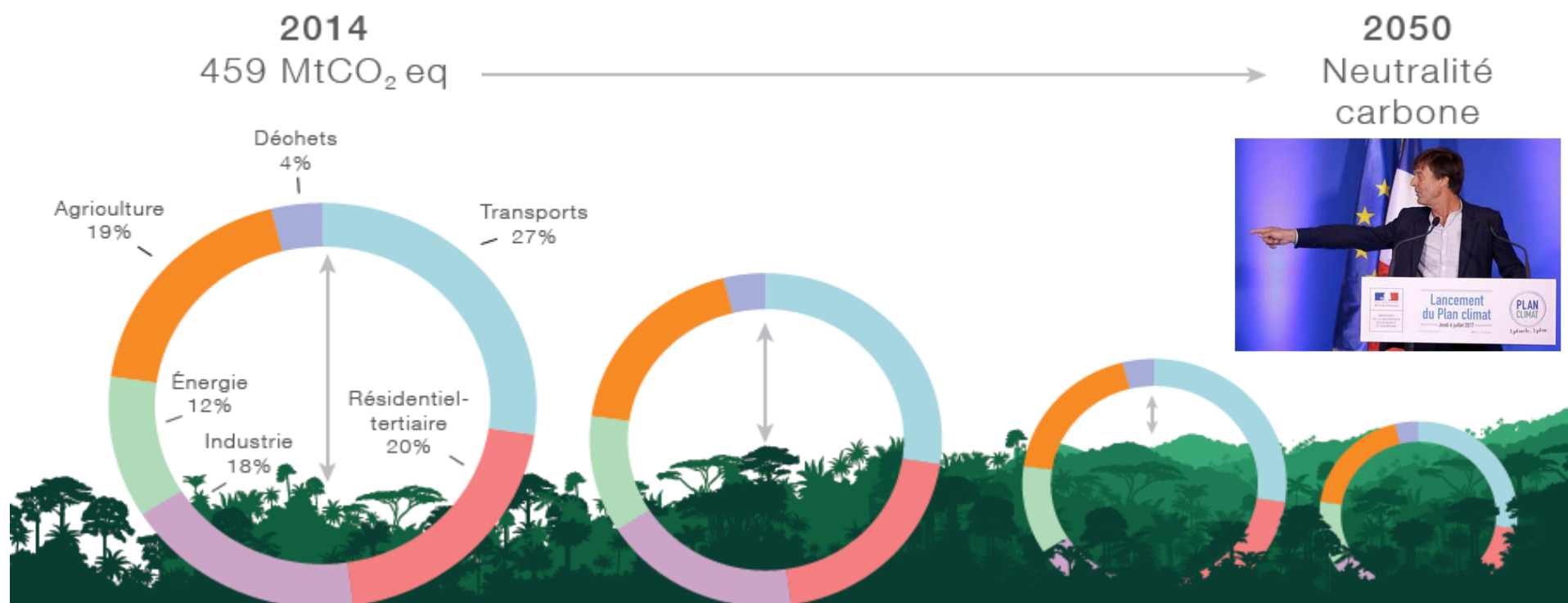


Depuis, certaines mesures pour le secteur du bâtiment ont été précisées :

- 18 septembre interview au journal *Libération* sur 4 « premières mesures » du Plan Climat, ce que Nicolas Hulot appelle le « paquet solidarité climatique » pour les ménages les plus modestes :
 - **Chèque énergie étendu** à toute la France, 4 millions de ménages modestes concernés, 150 € / an environ
 - **CITE transformé en prime** en 2019, versée dès achèvement des travaux
 - **CEE** : bonifié jusqu'à 3 000 € pour la conversion d'une chaudière à fioul vers des EnR (bois ou PAC), sous conditions de ressources. Les chaudières fioul sortent des CEE, ainsi que les chaudières gaz dans le cas de la bonification à destination des ménages précaires
- Précisions par le Ministère (rapportées par AFP le 19 septembre) :
 - **Sur la taxe carbone : 44,6 € en 2018 (contre 39 € prévu dans LTECV), et 86,2 € en 2022 (contre 64,8 € auparavant)**
 - Les fenêtres sortiront progressivement du dispositif CITE (avec portes et volets) en 2019

Vers la neutralité carbone de la France en 2050

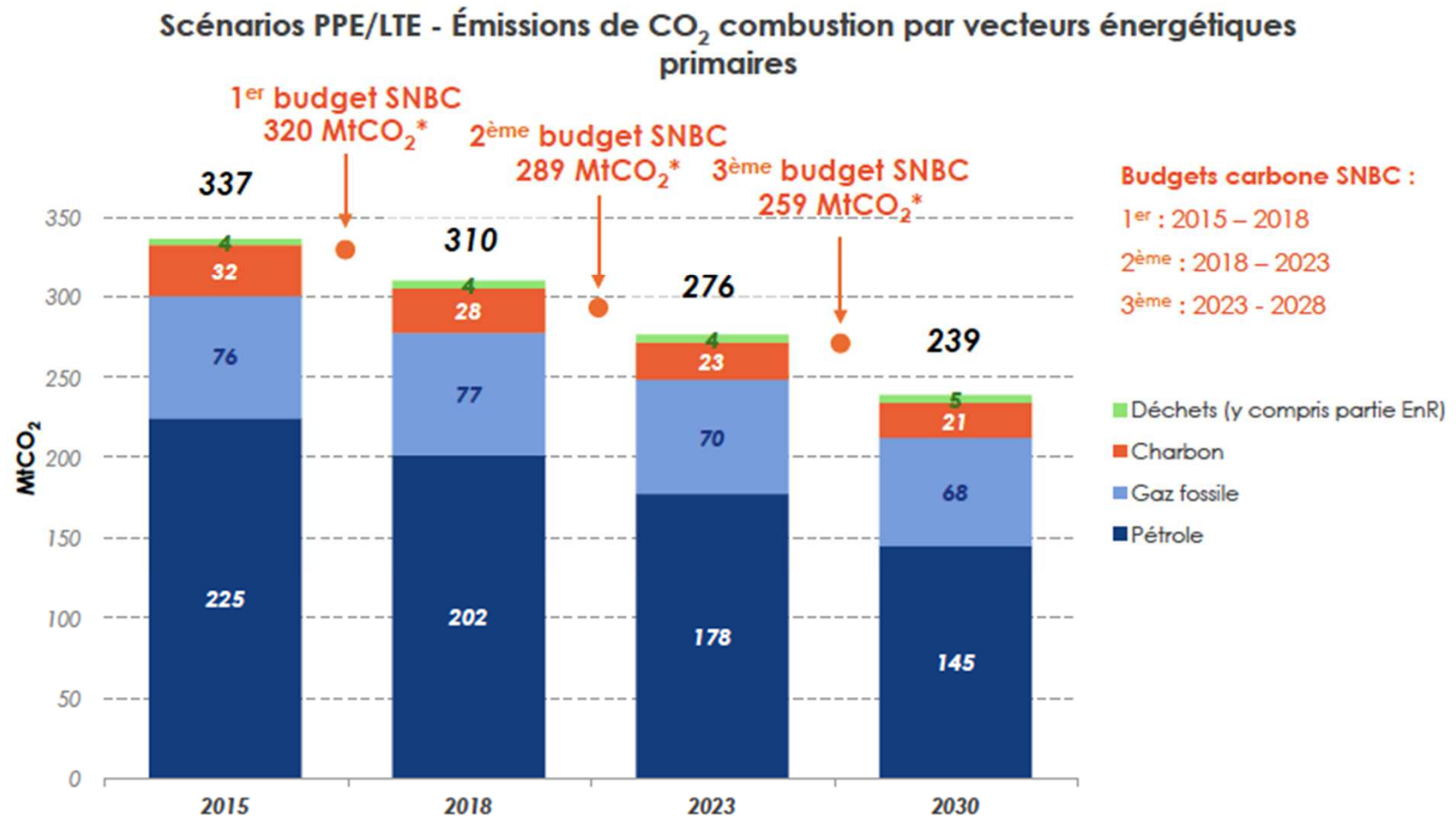
Viser la neutralité carbone : « trouver un équilibre entre les émissions de l'Homme et la capacité des écosystèmes à absorber du carbone » (Plan climat 2017). **On est pour le moment à un niveau d'engagement politique !**



Il va falloir arrêter d'artificialiser les sols et au contraire revégétaliser partout où c'est possible. Et pour chaque projet : réduire, éviter, compenser

Source : France Stratégie, Juin 2017

Une Stratégie nationale bas carbone à préciser; les acteurs ont besoin de visibilité

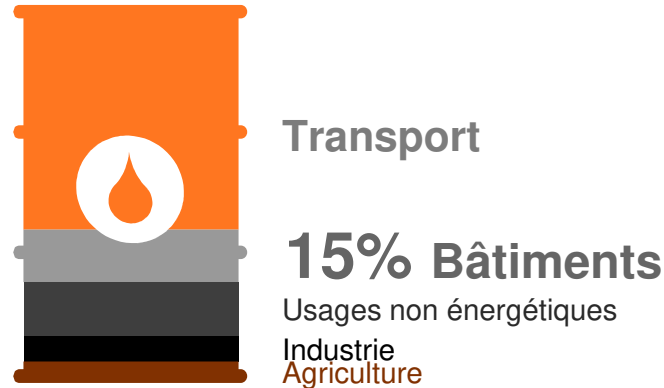


Notre priorité : réduire nos consommations de pétrole et gaz

Il faudra bien sortir l'énergie fossile des bâtiments

Destination d'un baril importé en France

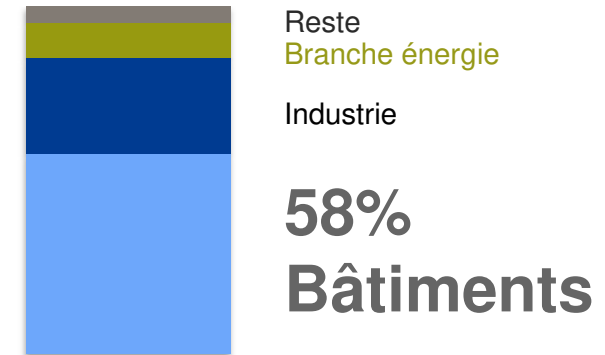
Source : SOeS, 2014



15% de pétrole dans le bâtiment
15% « de bâtiments » au pétrole

Consommation de gaz naturel par secteur

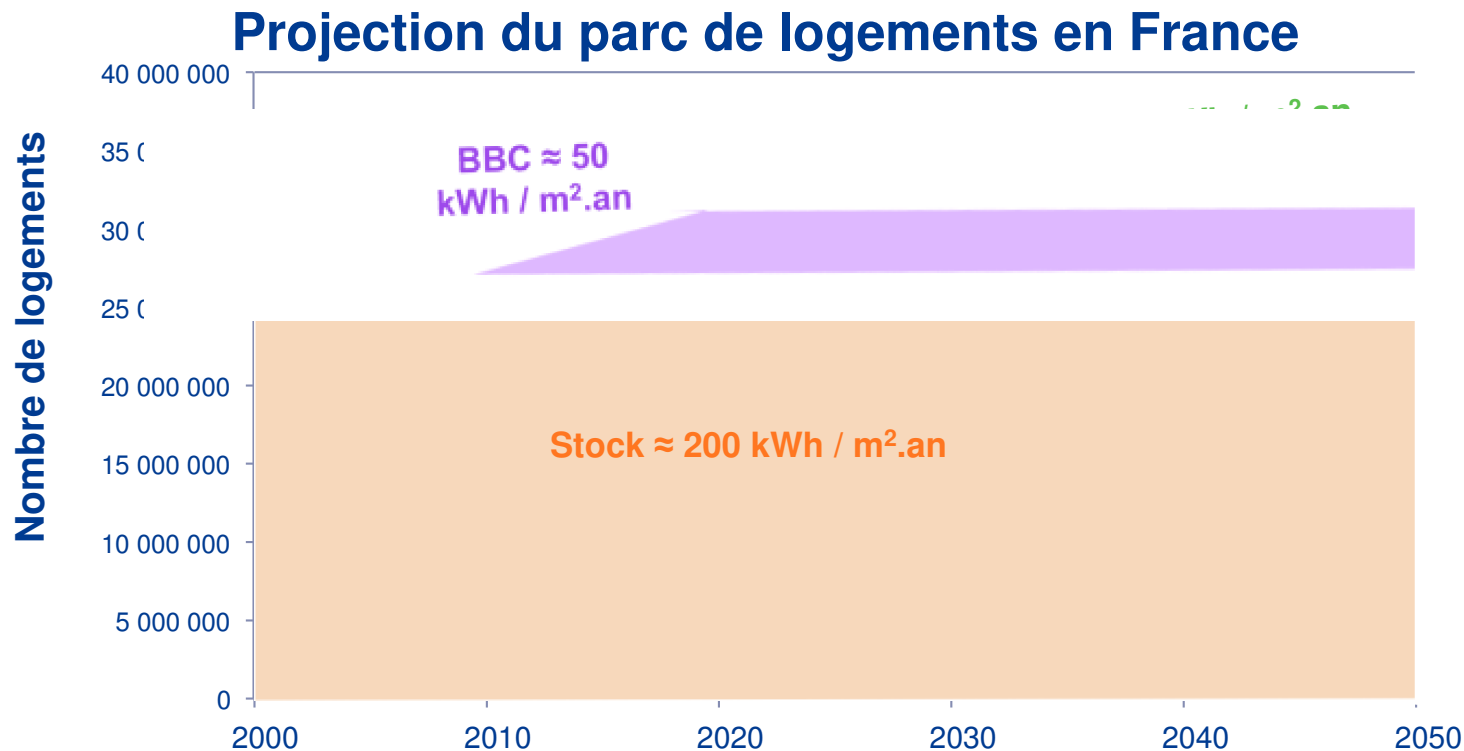
Source : SOeS, 2015



35% de gaz dans le bâtiment
60% « de bâtiments » au gaz

La consommation de pétrole doit être d'abord réduite dans les transports; mais il est indispensable de sortir le pétrole des bâtiments, puis...le gaz fossile. Les solutions existent (réseau de chaleur, PAC hybrides, biogaz...)

Rénovation de l'existant, la grande priorité.



L'existant représente env. 75% du parc de 2050

Et sans rénovation : plus de 95 % de la consommation chauffage + ECS !

→ La rénovation est le levier majeur pour réduire la consommation des bâtiments

→ Ne pas tomber dans le perfectionnisme pour le neuf

Pour conclure : quelques orientations, pour les acteurs

- La localisation des bâtiments reste un enjeu long terme à prendre en compte dans les planifications d'urbanisme long terme.
- Les conséquences du réchauffement climatique s'intensifient : l'adaptation au changement climatique devient un sujet à considérer
- Toujours le dilemme de la rénovation : petits gestes rapidement rentables ou rénovation complète d'un coup ; l'expérience DORÉMI. Enjeux de rentabilité et de « bancabilité »
- Il y a des gains faciles accessibles grâce aux solutions d'optimisation : thermostats et robinets thermostatiques connectés et intelligents. Il faut également pousser le déploiement des pompes à chaleurs hybrides ou en relève dans l'existant
- Il est indispensable de faire valoir les « co-bénéfices » (santé, moindre pollution, économies) des actions à envisager « pour le climat »

Pour conclure : quelques remarques sur les politiques publiques

- Donner de plus en plus de poids au carbone dans la problématique énergie-climat ; le label E+C- un premier pas pour le neuf. La « RT existant » risque d'évoluer dans ses traces ...
- Dans les rénovations, l'indicateur en énergie primaire favorise le transfert de l'électricité vers le gaz : les émissions de gaz à effet de serre diminuent peu voire augmentent parfois !
- La précarité est de mieux en mieux traitée : chèques énergie et CEE fléchés. Les moyens restent insuffisants pour « éradiquer la précarité énergétique en dix ans », objectif du Plan Climat.
- Des orientations réglementaires et politiques qui vont dans le bon sens mais sont clairement insuffisantes; il va falloir clarifier rapidement la réglementation thermique. Et pousser l'obligation de rénovation à la cession
- L'inconnue du plan d'investissement dans la pratique : à suivre